



## Objectifs de la formation

Analyser les relations financières entre communes et intercommunalité, mettre en évidence l'interdépendance accrue entre les deux structures, s'appropriier les problématiques de solidarité financière territoriale

**Mardi 7 septembre  
2021**

à Marsac sur l'Isle  
Maison des Communes

Durée : 6 heures

De 9h à 12h  
De 14h à 17h

Niveau : débutant  
Public : élus communaux et  
intercommunaux

### Méthode :

- Apports théoriques
- Participation active
- Exemples pratiques

**Intervenant : Sylvie ROMIA**

**Directrice des études  
Stratégies Locales**

## Programme

- **Les relations financières au sein du bloc communal**
  - L'impact du régime fiscal adopté par l'intercommunalité
  - Attribution de compensation et dotation de solidarité communautaires
  - Règles d'attribution des fonds de concours
- **Une interdépendance accrue communes-communauté**
  - Conséquences de la réforme fiscale
  - Conséquences de la réforme territoriale
  - Conséquences du mécanisme de péréquation du secteur communal (FPIC)
  - Vers la nécessaire mutualisation des services
- **Quelles pistes de solidarité territoriale ?**
  - Quels critères (physiques, fiscaux, financiers) ?
  - Quel pacte fiscal et financier ?
  - Pour conduire quel projet de territoires ?

UDM 24 Formations

UDM 24 - Maison des communes- Bld de Saltgourde – 24430 Marsac sur l'Isle

Tél : 05 53 02 87 35 - Fax : 05 53 08 69 65

[contact@udm24.fr](mailto:contact@udm24.fr) / [www.maires-dordogne.fr](http://www.maires-dordogne.fr)